RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des transports

Direction générale de l'aviation civile

Secrétariat général

Décision du 12 novembre 2026

portant composition du bureau de vote électronique auprès du secrétariat général dans le cadre de l'élection des représentants du personnel à la commission d'avancement des ouvriers de l'aviation civile de la direction générale de l'aviation civile

NOR : TRAA2630339S
(Texte non paru au Journal officiel)

Le ministre des transports,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 211-1 à L. 211-4 et R. 211-1 à R. 292-4 ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 21 mai 2026 portant création des commissions d'avancement des ouvriers de l'Etat compétente pour les ouvriers de l'Etat de la direction générale de l'aviation civile, de l'école nationale de l'aviation civile, du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile et de l'établissement public météo-France,

Décide :

Article 1er

Il est créé un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel à la commission d'avancement des ouvriers de l'Etat de l'aviation civile de la direction générale de l'aviation civile (CAO DGAC).

Article 2

Le bureau de vote électronique de la CAO DGAC prévu à l'article 1er est composé ainsi qu'il suit :

- Présidente : Mme HORVATH Sandrine ;
- Secrétaire : Mme NDJAKOMO ZE Reine ;

- Suppléant : Mme GALAT Laurie.

Délégués de listes titulaires :

- M. DUPONT Franck, représentant SNPACM FO ;
- Mme CHADUC Dolorès, représentante USAC-CGT ;
- M. MERTEN Bruno, représentant SPAC-CFDT.

Délégués de listes suppléants :

- M. ROBQUIN Thomas, représentant SNPACM FO ;
- M. PONCET Laurent, représentant USAC-CGT ;
- M. SALUSTE Jean-Christophe, représentant SPAC-CFDT.

Article 3

La secrétaire générale de la DGAC est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports.

Fait le 12 novembre 2026

Pour le ministre et par délégation,
La sous-directrice des compétences et des ressources humaines
F.BUREAUD